

Informations de base	
2002/0227(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Aide à des mesures de préadhésion en faveur de l'agriculture et du développement rural dans les pays candidats d'Europe centrale et orientale, au cours de la période de préadhésion	
Modification Règlement (EC) No 1268/1999 1998/0100(CNS)	
Subject 6.40.02 Relations avec l'Europe centrale et orientale 8.20.02 Elargissement 2004: nouveaux États membres 8.20.04 Pré-adhésion et partenariat 8.20.12 Volet agricole de l'élargissement	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond AGRI Agriculture et développement rural	Rapporteur(e) MAYER Xaver (PPE-DE)	Date de nomination 05/11/2002
	Commission pour avis BUDG Budgets	Rapporteur(e) pour avis BÖGE Reimer (PPE-DE)	Date de nomination 08/10/2002
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Affaires générales	Réunions 2501	Date 2003-04-14
Commission européenne	DG de la Commission Agriculture et développement rural	Commissaire	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
18/09/2002	Publication de la proposition législative	COM(2002)0519 	Résumé
21/10/2002	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
17/02/2003	Vote en commission		Résumé

17/02/2003	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A5-0028/2003	
11/03/2003	Décision du Parlement	T5-0075/2003	Résumé
14/04/2003	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
14/04/2003	Fin de la procédure au Parlement		
17/04/2003	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2002/0227(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement (EC) No 1268/1999 1998/0100(CNS)
Base juridique	CE avant Amsterdam E 308
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/5/16866

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A5-0028/2003	17/02/2003	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0075/2003 JO C 061 10.03.2004, p. 0025-0096 E	11/03/2003	Résumé
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base législatif	COM(2002)0519 	18/09/2002	Résumé	
JO C 331 31.12.2002, p. 0195 E				

Autres Institutions et organes				
Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES1161/2002 JO C 061 14.03.2003, p. 0194	22/10/2002	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date

Acte final

Règlement 2003/0696
JO L 099 17.04.2003, p. 0024-0025

Résumé

Aide à des mesures de préadhésion en faveur de l'agriculture et du développement rural dans les pays candidats d'Europe centrale et orientale, au cours de la période de préadhésion

2002/0227(CNS) - 11/03/2003 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Xaver MAYER (PPE-DE, D), le Parlement européen approuve la proposition de la Commission sous réserve des amendements adoptés en commission au fond (se reporter au résumé du 17 février 2002).

Aide à des mesures de préadhésion en faveur de l'agriculture et du développement rural dans les pays candidats d'Europe centrale et orientale, au cours de la période de préadhésion

2002/0227(CNS) - 14/04/2003 - Acte final

OBJECTIF : modifier le règlement SAPARD (1268/1999/CE) afin de financer la réhabilitation des zones sinistrées par les inondations en République tchèque et en Slovaquie. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : Règlement 696/2003/CE du Conseil modifiant le règlement 1268/1999/CE relatif à une aide communautaire à des mesures de préadhésion en faveur de l'agriculture et du développement rural dans les pays candidats d'Europe centrale et orientale, au cours de la période de préadhésion. CONTENU : Le Conseil a adopté un règlement qui vise à apporter une aide accrue en faveur des agriculteurs tchèques et slovaques dévastés par les inondations historiques d'août et septembre 2002. Ce règlement permettra de faciliter la réhabilitation des zones rurales de ces deux pays particulièrement touchés. Pour ce faire, le règlement prévoit l'augmentation tant du taux d'aide communautaire que des plafonds normalement applicables aux intensités d'aide. La contribution communautaire pourra ainsi passer à 85% des dépenses publiques éligibles totales au lieu du taux de 75% actuellement appliqué, pour tous les projets de reconstruction qui découlent des catastrophes naturelles exceptionnelles. Un nouveau taux est également prévu pour les investissements génératrices de recettes soutenus par la Communauté. ENTRÉE EN VIGUEUR : le règlement entre en vigueur le 20 avril 2003. Il est applicable rétrospectivement à partir du 1er juillet 2002.

Aide à des mesures de préadhésion en faveur de l'agriculture et du développement rural dans les pays candidats d'Europe centrale et orientale, au cours de la période de préadhésion

2002/0227(CNS) - 18/09/2002 - Document de base législatif

OBJECTIF : modifier le règlement SAPARD (1268/1999/CE) afin de financer la réhabilitation des zones sinistrées par les inondations en République tchèque et en Slovaquie. CONTENU : avec la présente proposition, la Commission entend apporter une aide accrue en faveur des agriculteurs tchèques et slovaques dévastés par les inondations historiques d'août 2002. La proposition devrait permettre de faciliter la réhabilitation des zones rurales de ces deux pays particulièrement touchées. Pour ce faire, la Commission propose de modifier l'instrument de préadhésion pour l'agriculture (SAPARD) de manière à faire passer le plafond de l'aide publique de 50% à 75% et le taux de la contribution communautaire de 75% à 85% de l'aide publique pour des projets de reconstruction à réaliser dans les zones touchées par des catastrophes naturelles.